Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2025 de l'association Forêts Alternatives Jura à Sellières

Présents : 12 personnes, dont 11 adhérents
*** voir la feuille d'émargement**
Représentés : 2 pouvoirs
*** voir la liste des pouvoirs**

Adhérents 2024 : 47 personnes – Le quorum de 10% est atteint.
L'assemblée peut valablement délibérer : **13** votants

Ordre du jour :
- Rapports moral, d'activités, et financier 2024 par les membres du Conseil d'administration
- Bilan des réviseurs aux comptes
- Approbation des rapports moral, d'activités, financier 2024
- Présentation du rapport d'orientation pour 2025 et du budget prévisionnel de l'exercice 2025, vote
- Fixation des montants des cotisations pour 2025
- Admission de nouveaux membres au Conseil d'administration
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration par tiers
- Échanges, questions diverses

---

1. **Rapport moral 2024**
   Christine Combe Présidente, pour cette 5ème AG évoque l'historique de FAJ depuis sa création en janvier 2020 et le travail mis en œuvre sur l'année 2024 suite aux orientations données par l'AG de 2024. Parmi les 4 évènements marquants à noter :
   1. une action chantiers du fait de l'acquisition des 2,04ha à Chevreaux en sept. où une équipe soudée s'est attelée à la mise en valeur d'une partie du site pour la plantation du mini-verger conservatoire de cormiers achevée début déc.2024.
   2. une action plus militante par l'intervention de F.A.J. dans 2 enquêtes publiques pour contrer les projets l'un de défrichement de 52ha pour un parc photovoltaïque, l'autre d'une méga usine à pellets.
   3. une action communication en participant à diverses manifestations
   4. une action groupement forestier, avec les premières réunions fondatrices dès nov. 2024.

   *** voir le rapport**

   Rapport d'activités 2024
   L'essoufflement lors du premier semestre a disparu sur le deuxième semestre avec une réorganisation complète des activités : les sorties ont commencé d'être planifiées et annoncées à l'avance, les infolettres sont passés à 4 par an (tous les trimestres) pour donner du temps sur le chantier de Chevreaux, le site internet a été revu pour plus de lisibilité dans les sorties organisées, enfin la communication avec l'agenda de JNE et avec la presse (au moins le Progrès) a pu se mettre en place. Toutes les possibilités de participation à diverses manifestations ont été saisies pour créer du lien, de l'échange et se faire (re)connaître.

   *** voir le rapport**

   Rapport financier 2024
   Bilan financier de l'année 4, exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
   - **47** cotisations pour adhésions = 635.25 euros (63% des recettes)
   - **13** donateurs pour 371.25 euros (37% des recettes)
   - Un total de recettes en 2024 de 1006,50 euros pour 691,64 euros de dépenses
   - Parmi les dépenses :
     - les incontournables comme l'assurance pour 117 euros (maïf), des frais postaux (envois à des adhérents sans internet) et la cotisation à JNE,

- les exceptionnelles liées à l'activité de l'année 2024 : une bâche au nom de FAj, les plants d'arbres pour le verger, des indemnisations pour les travaux d'abattage.
- surtout une dépense à réviser : le site internet, où le double hébergement .ovh et .fr a coûté 130 euros. Soit l'équivalent de plus de 10 cotisations d'adhérents …
- L'ensemble des dépenses représente environ (sans compter les dons) **58** adhérents à 12 euros… et nous sommes à **47** adhérents en 2024.

– L'achat des 2ha à Chevreaux a coûté 4 000 euros + 800 euros de frais de notaire, utilisant la trésorerie disponible (solde de 4 779,81 euros au 31 déc. 2023)
– Le solde banque de 2024 est de 294,67 euros.
– **A noter** : les cotisations étant de date à date, les relances auprès des cotisants ne sont pas aisées. Le plus lisible serait une adhésion par année civile.

Conclusion : il faut remonter la trésorerie, en maintenant et développant les adhésions (passer à > 50) et en surveillant des dépenses.

*** voir le rapport**

2. **Les commissaires aux comptes,** Claude Bonnet et Remy Bessot déclarent valider les comptes et ne font pas d'observations.

3. **Approbation des rapports moral, d'activités et financiers de 2024 :**
à l'unanimité des présents et représentés les rapports sont acceptés et validés.

---

4. **Rapport d'orientation 2025**

Le Conseil d'Administration a retenu plusieurs axes prioritaires à mettre en œuvre :

1/ **l'axe chantier** à Chevreaux où il nous faut poursuivre les travaux sylvicoles, surveiller les bords du chemin, jusqu'à proposer d'acheter les parcelles enclavées dès que la trésorerie le permettra.

2/ **l'axe communication interne** : dont signaler par des panneaux les propriétés de FAJ, résoudre le problème internet et facebook, et poursuivre la programmation et communication annuelle des sorties

3/ **l'axe relations extérieures** : deux actions principales sont proposées

- Inscrire FAJ dans la démarche d'être une branche locale du RAF, pour à la fois bénéficier de leur réseau si besoin, recevoir des infos de leur part et en retour être référent, relais pour eux et leurs réseaux sur des sujets particuliers.
- Adhérer au réseau Frene BFC qui se met en place, occasion de travailler aux côtés de divers partenaires.

4**/ l'axe militant :**

- Pas de projet de prise de parts sociales de FAJ dans le futur GFCE, afin de maintenir l'indépendance de FAJ ; tout en maintenant la complémentarité et le partenariat.
- Etre en veille sur l'actualité menaçant des sites forestiers.
- Rédiger un article au nom de FAj sur la problématique du bois énergie.

*** voir le rapport**

5. **Budget prévisionnel 2025**

– L'objectif est d'atteindre 1 000 euros au moins en recettes, et d'avoir au moins 50 adhésions à 12 euros. Quant aux dépenses il s'agit de les contenir à 700 euros.
– Ce qui laisse espérer un résultat d'exercice d'au moins 300 euros, auquel s'ajoutera le solde de 2024 pour atteindre un solde banque fin 2025 d'environ **650** euros.

*** voir le rapport**

---

6. **Temps de débat et d'échanges avec l'assemblée présente**

Vote des rapports d'orientations 2025 et du budget prévisionnel 2025 :
à l'unanimité des présents et représentés les rapports sont acceptés et validés, avec les précisions ci-dessous

Nombre de votes par sujet	oui	non	abstention	Observations
Chevreaux				
- Achat parcelles enclavées	**11**	**0**	**2**	Selon trésorerie dispo. et si prix raisonnable
- Pose de panneaux propriété	**9**	**0**	**4**	Prévoir une concertation large pour le contenu
- Caméra suivi biodiversité	**2**	**1**	**10**	Noël propose d'en prêter un. Se renseigner si une autorisation réglementaire est nécessaire.
Suppression site facebook	**10**	**0**	**3**	Quand quelqu'un sera volontaire pour s'en occuper, on reprendra
FAJ branche locale du RAF	**11**	**0**	**2**	Laure accepte d'être le contact, avec Cressia suppléante
FAJ participe au réseau FRENE	**5**	**0**	**8**	Voir comment il fonctionne avec JNE et FNE-BBC ; prendre contact avec le responsable ONF
FAJ sera indépendante du GFCE	**12**	**0**	**1**	/
Dossier de FAJ sur le bois énergie	**11**	**0**	**2**	A rendre pour fin 2025 aux adhérents ; s'incrivent : François (apportera de la doc.) Noël, Laurent, Sarah, Christine, Laure (en relecture)

Autres échanges sur les orientations 2025 :

- A propos de **parrainage** : pour des plantations sur Chevreaux, s'orienter vers du tilleul à grandes feuilles, des érables planes (et non des érables sycomores).
- A propos de **veilles** sur l'actualité menaçant des forêts (coupes rases, mono-plantations,…) : dans l'idée des « sentinelles de la nature ». Mettre au point un canevas type, avoir le plus d'informations, faire un suivi, pour sensibiliser et dénoncer avec pertinence, sans perdre de crédibilité.

7. **Montant de la cotisation annuelle 2025**
   - La cotisation des adhérents est proposée **maintenue à 12 €** pour 2025. Le montant bougera en 2026, quand les cotisations passeront en année civile et non plus de date à date, pour que tous les adhérents soient alors dans les mêmes conditions tarifaires.
   - La cotisation 2025 pour les associations et pour les familles reste inchangée à respectivement 20 € et 50 €
   - Les seules associations auxquelles FAJ se proposent de cotiser à hauteur de 50 euros sont : JNE et le RAF. Merci aux adhérents abonnés individuellement à Prosylva de continuer à nous transmettre les informations reçues, qu'ils pensent utiles pour FAJ.
   - **L'assemblée présente et représentée valide les montants des cotisations 2025 et des associations auprès de qui cotiser.**

8. **Accueil de candidatures au CA**
   - Sans

9. **Renouvellement du CA**
   1. 3 membres sortants : Jacques Ducarme, Geoffrey Lespagnol, Priscilla Jolivet
   2. 1 membre absent non cotisant : Félix Jousset considéré comme démissionnaire
   3. Le CA sera composé solidement de :

	Prénom Nom	Année élection
1.	Christine Combe	2020, puis 2023
2.	Laure Subirana	2020, puis 2023
3.	Laurent Amye	2024

Les échanges étant terminés, l'assemblée générale est déclarée clôturée par la Présidente, qui remercie l'assemblée présente et invite au verre de l'amitié.